Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 9370077
Centre d'intérêt : 874

Construction : briquetage-maçonnerie : guide d'évaluation : CEP-1429-KZV-001 -- [Québec] : Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation, 1991
58 p. en pag. multiple ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 7, La formation professionnelle au secondaire. Code : 9192-6069, 16-7327

ISBN 2-550-15877-6

Vedette(s)-secondaire(s) : Québec (Province) : Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction du développement de l'évaluation

Descripteur(s) : Construction • Evaluation de l'apprentissage • Evaluation de l'étudiant • Examen scolaire • Formation professionnelle • Instrument d'évaluation • Critères d'évaluation • Guide • Secondaire (Ordre d'enseignement) • Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Briquetage-maçonnerie

Ce guide, qui s'adresse aux responsables de l'évaluation en formation professionnelle, aux coordonnateurs et conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directeurs d'école et aux enseignants dispensant le programme "briquetage-maçonnerie", apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Type de document :

7

# CONSTRUCTION

# BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

## GUIDE D'ÉVALUATION

CEP-1429
KZV-001

JUIN 1991

La FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

93706 17

# CONSTRUCTION

# BRIQUETAGE-MAÇONNERIE

## *GUIDE D'ÉVALUATION*

*CEP-1429*
*KZV-001*

*JUIN 1991*

**Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques**
Direction du développement de l'évaluation

## TABLE DES MATIÈRES


PAGE

**PRÉSENTATION** . . . . . 1

1. TABLEAU-SYNTHÈSE DES ÉPREUVES . . . . . 3
   - 1.1 Cours transférable . . . . . 5
   - 1.2 Numéro de module . . . . . 5
   - 1.3 Responsabilité de l'épreuve . . . . . 6
   - 1.4 Type d'évaluation . . . . . 6
   - 1.5 Nombre maximal de candidats et durée de l'épreuve . . . . . 6
   - 1.6 Nombre de questions . . . . . 6
   - 1.7 Seuil de réussite . . . . . 7
   - 1.8 Nombre de versions . . . . . 7
   - 1.9 Disponibilité des épreuves . . . . . 7

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ÉPREUVES . . . . . 8
   - 2.1 Explications concernant les versions d'épreuves . . . . . 8
   - 2.2 Durée des épreuves pratiques . . . . . 8
   - 2.3 Préparation des séances pour les quatre épreuves pratiques . . . 8
   - 2.4 Particularités du déroulement et de la notation des épreuves pratiques . . . . . 11
   - 2.5 Particularités concernant la gestion de l'application des règles de santé et de sécurité du travail . . . . . 12
   - 2.6 Particularités des seuils de réussite des épreuves pratiques . . 12
   - 2.7 Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques . . . . . 13

3. MÉCANISMES DE RÉTROACTION . . . . . 14

ANNEXE : ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS, pour les quatre épreuves relevant de la responsabilité du Ministère

## PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Briquetage-maçonnerie» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents requis pour se conformer à l'approche de curriculum. Il complète donc le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux responsables de l'évaluation en formation professionnelle dans les établissements scolaires, aux responsables désignés dans les écoles, aux coordonnateurs[1] et aux conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directeurs d'école ainsi qu'aux enseignants dispensant le programme «Briquetage-maçonnerie».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Ce guide sera mis à jour au fur et à mesure de l'élaboration des épreuves. Pour tout renseignement complémentaire concernant les épreuves du programme «Briquetage-maçonnerie», prière de s'adresser à la personne responsable du programme, à la Direction du développement de l'évaluation, au numéro de téléphone suivant : (514) 873-1981.

---

1. Tout le long du texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Nous souhaitons que ce guide aide les établissements scolaires à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue en formation professionnelle et appliquée au programme «Briquetage-maçonnerie».

La chef de la Division de la
formation professionnelle

Diane Pruneau

## TABLEAU-SYNTHÈSE DES ÉPREUVES PRÉPARÉES PAR LE MINISTÈRE POUR LE PROGRAMME D'ÉTUDES «BRIQUETAGE-MAÇONNERIE»

(C.E.P.)

Nombre de cours : 17
Durée en heures : 900

Code : 1429
Sigle adulte : KZU 001
Nombre d'unités : 60

| CODE COURS | SIGLE ADULTES | COURS TRANSFÉRABLE AUX(X) PROGR. | NUMÉRO MODULE | TITRE | UNITÉS | DURÉE COURS | RESP. ÉPR. [1] | TYPE D'ÉVAL. [2] | DURÉE ÉPR. [3] | NOMBRE NATIONAL DE CANDIDATS | NOMBRE DE QUESTIONS | SEUIL DE RÉUSSITE | NOMBRE DE VERSIONS | DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 261-011 | KEB 181 | | 1 | Situation au regard du métier et de la démarche de formation | 1 | 15 | Établ. | EPP | | | | | | |
| 255-002 | SQZ 183 | M.R. Constr. | 2 | Santé et sécurité sur les chantiers de construction | 2 | 30 | Établ. | EPP | | | | | | |
| 255-001 | KEN 186 | M.R. Constr. | 3 | Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction | 1 | 15 | Établ. | EPP | | | | | | |
| 261-032 | KCI 189 | | 4 | Préparation et étendage des mortiers | 2 | 30 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-043 | KEB 182 | | 5 | Plans et devis | 3 | 45 | Établ. | ET | | | | | | |
| 261-197 | KPB 183 | | 6 | Pose de blocs et de briques à la ligne | 7 | 105 | MEQ | EP | 4 h | 6 | | 80* | 1 | X |
| 261-205 | KPB 184 | | 7 | Montage de coins en blocs et en briques | 5 | 75 | MEQ | EP | 5 h | 6 | | 80* | 1 | X |
| 261-212 | KPB 185 | | 8 | Calcul et gestion des travaux | 2 | 30 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-222 | KPB 186 | | 9 | Échafaudages | 2 | 30 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-235 | KPB 187 | | 10 | Ouvrages simples en blocs et en briques | 5 | 75 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-245 | KPC 181 | | 11 | Ouvrages complexes en éléments de maçonnerie | 5 | 75 | MEQ | EP | 6 h | 6 | | 80 | 1 | X |
| 261-253 | KPC 182 | | 12 | Initiation au soudage | 3 | 45 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-123 | KCJ 189 | | 13 | Ouvrages en éléments préfabriqués | 3 | 45 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-266 | KPC 183 | | 14 | Taille et pose de pierre | 6 | 90 | Établ. | EP | | | | | | |
| 261-166 | KCK 184 | | 15 | Cheminées et foyers | 6 | 90 | Établ. | EP | | | | | | |

1. Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement scolaire
   MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
2. ET : Épreuve théorique
   EP : Épreuve pratique
   EPP : Épreuve d'évaluation de la participation
3. Durée épr.: Durée de l'épreuve pour un candidat ou un groupe de candidats

* Voir le point 2.6 du présent guide

FP9106

TABLEAU-SYNTHÈSE DES ÉPREUVES PRÉVUES PAR LE MINISTÈRE POUR
LE PROGRAMME D'ÉTUDES <PROTHÈSE-ORTHÈSE>

(C.E.P.)

Nombre de cours : 17
Durée en heures : 900

Code : 142?
Sigle adulte : 5ZI 001
Nombre d'unités : 90

| TITRE COURS | SIGLE ADULTES | COURS TRANSFÉRABLE AUX PROGR. | NUMÉRO MODULE | TITRE | UNITÉS | DURÉE COURS | RESP. ÉPR. | TYPE D'ÉVAL. | DURÉE ÉPR. | NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATS | NOMBRE DE QUESTIONS | SEUIL DE RÉUSSITE | NOMBRE DE VERSIONS | DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 261-271 | 5ZI 164 | | 16 | Sensibilisation au réfractaire | 1 | 15 | établ. | EEP | | | | | | |
| 261-296 | 5ZI 165 | | 17 | Perfectionnement des gestes de base | 6 | 90 | établ. | EP | 5 h 30 | 10 | | 90 | 1 | X |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | | | |

1. établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement scolaire
   MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
2. ET : Épreuve théorique
   EP : Épreuve pratique
   EEP : Épreuve d'évaluation de la participation
3. Durée épr.: Durée de l'épreuve pour un candidat ou un groupe de candidats

* Voir le point 2.6 du présent guide

FP-910b

## EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

### 1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est consignée dans la colonne «Cours transférable au(x) progr.», où apparaissent les numéros des programmes auxquels des cours sont communs.

Pour le programme «Briquetage-maçonnerie», les cours «Situation au regard des organismes de l'industrie de la construction» et «Santé et sécurité sur les chantiers de construction» sont communs aux métiers régis par la Commission de la construction du Québec.

### 1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «Numéro module» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

### 1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «Resp. épr.» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de responsabilité ministérielle (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement scolaire (Établ.). Pour le programme «Briquetage-maçonnerie», les épreuves de 4 cours sont de responsabilité ministérielle et les épreuves de 11 cours relèvent de l'établissement.

## 1.4 Type d'évaluation

La colonne «Type d'éval.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou évaluation de la participation) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Briquetage-maçonnerie» comporte :

12 cours évalués par une épreuve pratique (EP);
1 cours évalué par une épreuve théorique (ET);
4 cours évalués par une épreuve d'évaluation de la participation (EEP).

## 1.5 Nombre maximal de candidats et durée de l'épreuve

Le tableau-synthèse indique généralement, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidats à qui on peut administrer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement scolaire, compte tenu de ce nombre maximal de candidats, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «Durée épr.» par le nombre de séances requis.

S'il n'y a pas de contraintes quant à un maximum de candidats (pour les épreuves théoriques, par exemple), la mention TOUS est inscrite dans la colonne «Nombre maximal de candidats».

## 1.6 Nombre de questions

L'information présentée sous cette rubrique dans le tableau-synthèse ne s'applique qu'aux épreuves théoriques.

1.7 Seuil de réussite

Pour les épreuves théoriques, l'information apparaissant dans la colonne «Seuil de réussite» représente le nombre de bonnes réponses exigées par rapport au nombre total de questions que l'on retrouve dans l'épreuve.

Pour les épreuves pratiques, cette information correspond au seuil de réussite tel qu'il est inscrit sur la fiche d'évaluation.

1.8 Nombre de versions

La colonne «Nombre de versions» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

1.9 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «Disponibilité des épreuves» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise aux organismes scolaires désignés à la carte des enseignements par la Direction de la Sanction des études.

## 2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ÉPREUVES

### 2.1 Explications concernant les versions d'épreuves

Les quatre épreuves ministérielles (261-197, 261-205, 261-245, 261-286) sont disponibles en une seule version, soit A. Pour créer des versions différentes dans chacune des épreuves pratiques ministérielles, l'examinateur doit fournir des briques de formats différents. Cette modification entraîne suffisamment de changements aux travaux pour permettre des réalisations différentes dans chacune des épreuves.

### 2.2 Durée des épreuves pratiques

La durée des épreuves pratiques n'a pas de conséquence sur l'évaluation. Cependant, les quatre épreuves pratiques de responsabilité ministérielle doivent être administrées à l'intérieur du temps inscrit dans chaque épreuve, temps qui varie entre 4 h et 5 h 30. Lorsque la durée est écoulée, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre l'épreuve.

### 2.3 Préparation des séances pour les quatre épreuves pratiques

Pour l'évaluation des quatre épreuves pratiques, des préparations particulières s'imposent. Ainsi, avant chaque séance d'examen, l'examinateur doit préparer les postes de travail et s'assurer d'avoir le matériel requis selon les informations inscrites à la section «Préparation de la séance d'examens» du cahier de l'examinateur.

#### Pose de blocs et de briques à la ligne

- Prévoir pour chaque candidat un espace de travail d'environ 1 m x 1 m.

- Prévoir deux appuis latéraux pour chaque candidat en vue de la construction du mur en blocs de béton.

- Voir à effectuer, avant le début de l'épreuve, le jaugeage des joints horizontaux pour les deux murs sur les appuis latéraux.

- Prévoir, à proximité des postes de travail, du mortier suffisamment malléable et ce, tout le long de l'épreuve, selon les conventions d'usage dans l'atelier.

Montage de coins en blocs et en briques

- Prévoir pour chaque candidat un espace de travail d'environ 1 m X 1 m.

- Tracer une ligne-repère pour indiquer au candidat le point de départ d'un côté de son ouvrage, à partir duquel le candidat effectuera l'equerrage.

- Prévoir, à proximité du poste de travail, du mortier suffisamment malléable et ce, tout le long de l'épreuve, selon les conventions d'usage dans l'atelier.

Ouvrages complexes en éléments de maçonnerie

Postes de travail :

- Préparer pour chaque candidat un poste de travail d'approximativement 1 m X 2,5 m dans lequel un mur à ossature de bois est recouvert d'un panneau de contreplaqué d'au moins 2100 mm de largeur X 1500 mm de hauteur. Poser un papier sur la surface du mur. Ce papier devra être changé à chaque séance d'examen afin d'éviter qu'un candidat ne se serve des marques laissées par le candidat précédent.

- Prévoir, pour chaque poste de travail, deux assises de blocs de béton de 90 mm agencées en demi-panneresse. Les deux assises seront retenues par les mêmes types d'attaches proposées pour le mur de briques. La différence de hauteur dans les assises permettra de vérifier si le candidat maîtrise la prise de la borne.

Plan :

- Voir à indiquer sur le plan du mur joint au cahier du candidat les mêmes dimensions que celles du plan fourni à l'examinateur, si les briques fournies au candidat sont de dimensions semblables. Sinon, effectuer les calculs nécessaires et indiquer sur le plan les nouvelles dimensions.

Matériaux :

- Fournir pour chaque poste de travail un cintre adapté au plan du mur et aux matériaux fournis au candidat. Poser une bande de ruban adhésif de 25 mm sur la surface du cintre à la partie courbée. Cette bande devra être changée à chaque séance d'examen afin d'éviter qu'un candidat ne se serve des marques laissées par le candidat précédent.

- Prévoir 10 coins de bois par poste de travail. Ces éléments serviront à l'installation du cintre par le candidat.

- S'assurer que les briques fournies au candidat sont à l'état neuf et de bonne qualité.

- Prévoir, à proximité des postes de travail, du mortier suffisamment malléable, et ce, tout le long de l'épreuve.

Perfectionnement des gestes de base

- Préparer pour chaque candidat un poste de travail d'approximativement 3,5 m X 3 m dans lequel est installé un mur de blocs de béton agencés en panneresse. De plus, des feuillards devront être insérés entre les joints horizontaux du mur de blocs de béton afin de permettre l'ancrage du mur que le candidat doit maçonner lors de l'épreuve.

- Insérer selon le plan le câble de la boîte électrique entre les rangs de blocs de béton.

- Prévoir, à proximité des postes de travail, du mortier suffisamment malléable et ce, tout le long de l'épreuve, selon les conventions d'usage dans l'atelier.

- S'assurer que les blocs de béton et les briques fournis au candidat sont à l'état neuf et de bonne qualité.

- Si les briques fournies sont de dimensions semblables, voir à indiquer sur le plan du mur joint au cahier du candidat les mêmes dimensions que celles déjà indiquées au plan fourni à l'examinateur. Sinon, effectuer le calcul nécessaire et indiquer sur le plan, que vous devez remettre au candidat, les nouvelles dimensions.

2.4 Particularités du déroulement et de la notation des épreuves pratiques

Les épreuves pratiques «Pose de blocs de béton et de briques à la ligne» et «Montage de coins en blocs et en briques» sont divisées en deux parties et comprennent chacune trois étapes de travail.

Pour les quatre épreuves pratiques, suivre les informations concernant le déroulement et la notation dans le cahier de l'examinateur.

2.5 Particularités concernant la gestion de l'application des règles de santé et de sécurité du travail

L'examinateur doit observer tout le long de l'épreuve l'application des règles de santé et de sécurité du travail dans les quatre épreuves pratiques ministérielles.

Il est donc important de bien prendre connaissance des informations touchant cet aspect dans le cahier de l'examinateur de ces quatre épreuves.

2.6 Particularités des seuils de réussite des épreuves pratiques

Pour les épreuves pratiques qui suivent, les seuils de réussite s'expriment ainsi :

- Pour «Pose de blocs de béton et de briques à la ligne» :
  60/100, réussite des deux parties de l'épreuve, dans les proportions suivantes :
  . 40/50 - pour la première partie
  . 40/50 - pour la deuxième partie

- Pour «Montage de coins en blocs de béton et en briques» :
  60/100, réussite des deux parties de l'épreuve, dans les proportions suivantes :
  . 40/50 - pour la première partie
  . 40/50 - pour la deuxième partie

## 2.7 Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques

Si le candidat rate l'une des deux parties des épreuves «Pose de blocs de béton et de briques à la ligne» et «Montage de coins en blocs de béton et en briques», il ne reprend que celle qu'il a ratée.

Les informations concernant la reprise des deux autres épreuves pratiques sont fournies dans le cahier de l'examinateur, sous le titre «Particularités de l'épreuve».

Les directives concernant le respect des règles de santé et de sécurité du travail s'appliquent de nouveau lors de la reprise pour les quatre épreuves pratiques ministérielles.

## 3. MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Briquetage-maçonnerie», le Ministère demande aux établissements scolaires de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

À cette fin, le Ministère a préparé deux grilles de rétroaction, une pour les épreuves pratiques et une pour les épreuves théoriques (voir les pages suivantes).

Après une première utilisation de chacune des versions des épreuves en «Briquetage-maçonnerie», l'établissement scolaire fait remplir, par l'enseignant concerné, la grille de rétroaction correspondant au type d'épreuve administrée (pratique ou théorique). Par la suite, l'enseignant retourne la grille de rétroaction remplie au responsable désigné dans l'établissement scolaire, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante:

Ministère de l'Éducation
Direction du développement
de l'évaluation
600, rue Fullum, 9e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

À l'attention du responsable de la rétroaction

**GRILLE DE RÉTROACTION**

**ÉPREUVE PRATIQUE**

Programme: _____

Code du cours: _____

Version de l'épreuve: _____

Nom de l'enseignant ou de l'enseignante: _____

École: _____

Commission scolaire: _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le travail que le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence visée dans l'objectif.

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

Commentaire: _____

_____

_____

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1 2 3 4 ☐ ☐ ☐ ☐

Commentaire: _____

_____

_____

3. Le seuil de réussite permet d'attester le développement de la compétence visée.

1 2 3 4 ☐ ☐ ☐ ☐

Commentaire: _____

_____

_____

4. La durée prévue est suffisante en fonction de la tâche à réaliser.

1 2 3 4 ☐ ☐ ☐ ☐

Commentaire: _____

_____

_____

5. Le temps d'administration de l'épreuve pour l'ensemble des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1 2 3 4 ☐ ☐ ☐ ☐

Commentaire: _____

_____

_____

6. Le nombre maximal de candidats à qui on peut administrer simultanément l'épreuve est acceptable.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

7. La liste du matériel requis pour l'administration de l'épreuve, dans le cahier de l'examinateur, est appropriée.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

8. La tâche que l'examinateur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité).

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

9. Le travail que le candidat doit effectuer tout le long des étapes de travail est réaliste et réalisable (faisabilité).

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

10. Les informations contenues dans le cahier de l'examinateur sont

- univoques

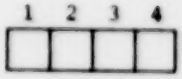


- claires

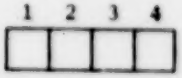


- complètes

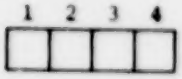


Commentaire: _____

_____

_____

11. Les informations contenues dans le cahier du candidat sont

- univoques

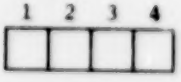


- claires

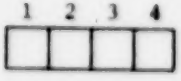


- complètes

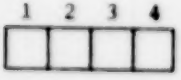


Commentaire: _____

_____

_____

12. La fiche d'évaluation est

- univoque

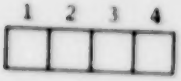


- claire

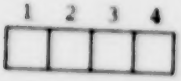


- complète

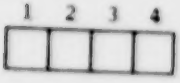


- facile à utiliser

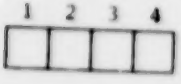


Commentaire: _____

_____

_____

^13. Les documents d'accompagnement (fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont

- univoques

1 2 3 4 ☐☐☐☐

- clairs

1 2 3 4 ☐☐☐☐

- complets

1 2 3 4 ☐☐☐☐

- faciles à utiliser

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

14. Il y a concordance entre les informations présentées sur la fiche d'évaluation, dans le cahier de l'examinateur et dans le cahier du candidat.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

^ Répondre s'il y a lieu.

AUTRES COMMENTAIRES: _____

Signature: _____

Date: _____

**GRILLE DE RÉTROACTION**

**ÉPREUVE THÉORIQUE**

Programme: _____

Code du cours: _____

Version de l'épreuve: _____

Nom de l'enseignant ou de l'enseignante : _____

École: _____

Commission scolaire: _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le nombre total de questions de l'épreuve est suffisant pour vérifier adéquatement le développement de la compétence visée.

| 1 | 2 | 3 | 4 |
|---|---|---|---|
| ☐ | ☐ | ☐ | ☐ |

Commentaire: _____

_____

_____

2. Le seuil de réussite retenu permet d'attester le développement de la compétence visée.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

3. La durée prévue permet à la majorité des candidats de répondre à toutes les questions de l'épreuve.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

4. Le temps d'administration de l'épreuve requis pour l'ensemble des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1 2 3 4 ☐☐☐☐

Commentaire: _____

_____

_____

5. Les directives apparaissant dans le cahier du candidat sont

- univoques

1 2 3 4

- claires

1 2 3 4

- complètes

1 2 3 4

Commentaire: _____

_____

_____

6. Les directives et renseignements apparaissant sur la feuille du surveillant sont

- clairs

1 2 3 4

- complets

1 2 3 4

Commentaire: _____

_____

_____

7. Les directives apparaissant dans le cahier de notation sont

- claires

1 2 3 4

- complètes

1 2 3 4

Commentaire: _____

_____

_____

^8. Les documents d'accompagnement (feuilles-réponses, dessins, etc.) sont

- clairs

1 2 3 4

- complets

1 2 3 4

- faciles à utiliser

1 2 3 4

Commentaire: _____

_____

_____

^ Répondre s'il y a lieu.

Pour les affirmations 9, 10 et 11, cocher Oui ou Non et remplir la grille, s'il y a lieu.

9. Chaque question de l'épreuve correspond à une donnée du tableau de spécifications. ☐ Oui ☐ Non

Si vous avez coché Non, inscrire le numéro de la question qui ne correspond pas à une donnée du tableau de spécifications et expliquer, dans l'espace ci-dessous.

| QUESTION | EXPLICATION |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

10. Chaque question de l'épreuve est claire, complète et ne contient pas d'erreur (énoncé, formulation, données, illustrations, espace pour répondre, etc.).

☐ Oui ☐ Non

Si la réponse est Non, inscrire le numéro de chacune des questions concernées et indiquer les modifications proposées, dans l'espace ci-dessous.

| QUESTION | MODIFICATIONS PROPOSÉES |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

11. Chaque réponse apparaissant dans le cahier de notation est claire, complète et ne contient pas d'erreur.

☐ Oui ☐ Non

Si vous avez coché Non, inscrire le numéro de chacune des questions concernées et indiquer les modifications proposées à la réponse, dans l'espace ci-dessous.

| QUESTION | MODIFICATIONS PROPOSÉES |
|---|---|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

AUTRES COMMENTAIRES: _____

Signature: _____

Date: _____

ANNEXP

**ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT**



TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

TITRE DU COURS : 06 - POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE

CODE : 261-197

SIGLE : KEB 183

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | EVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | pa ou Ca |
|---|---|---|---|---|
| Préparer l'emplacement et le matériel | 10 | -- | Calculs et prise de mesure<br>Préparation du poste de travail<br>Manutention des matériaux | P |
| Déterminer la largeur des joints | 10 | -- | Prise de la borne et du jaugeage<br>Utilisation des instruments de mesure | P |
| Couper les matériaux | 10 | 8 | Technique de la coupe<br>Qualité de la coupe | P |
| Préparer le mortier | 10 | -- | Dosage des ingrédients<br>Gâchage du mortier | P |
| Poser les blocs à la ligne | 20 | 36 | Technique de la pose des blocs en panneresse<br>Qualité de la pose des blocs en panneresse | P |
| Poser les briques à la ligne | 25 | 36 | Technique de la pose des briques en panneresse<br>Qualité de la pose des briques en panneresse | P |

a P - Épreuve pratique

C - Épreuve de connaissances pratiques

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie CODE : 261-197

TITRE DU COURS : 06 - POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE SIGLE : KEB 183

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | ÉVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P* ou C* |
|---|---|---|---|---|
| Tirer les joints | 5 | 12 | Technique de finition des joints<br>Qualité de la finition des joints | P |
| Nettoyer l'ouvrage et remettre le lieu en ordre | 5 | -- | Nettoyage de l'outillage<br>Rangement du poste de travail | P |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 8 | Utilisation de l'équipement de protection individuelle<br>Utilisation sécuritaire de l'équipement | P |

* P = Épreuve pratique C = Épreuve de connaissances pratiques

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-197

TITRE DU COURS : 06 POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE

SIGLE : KEB 183

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 4 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Première partie | | | | | |
| Couper les matériaux | PS | 1. Technique de la coupe des blocs de béton | 2 | 1.1 A utilisé correctement les outils de coupe sur les blocs de béton | |
| | PT | 2. Vérification de la coupe des blocs de béton | 2 | 2.1 Coupe droite et nette sur les deux faces des blocs de béton | |
| Poser les blocs de béton à la ligne | PS | 3. Technique de pose des blocs de béton à la ligne | 10 | 3.1 A respecté la technique de pose des blocs de béton à la ligne | |
| | PT | 4. Vérification du mur en blocs de béton | 26 | 4.1 Rectilignité de l'assise de chaque rang du mur en blocs de béton | 8 |
| | | | | 4.2 Planéité de la surface du mur en blocs de béton | 6 |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

CODE : 261-197

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

SIGLE : KEB 183

TITRE DU COURS : 06 - POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 4 heures

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 4.3 Respect du modèle de pose en demi-panneresse | 6 |
| | | | | 4.4 Pose complète des blocs de béton | 6 |
| Tirer les joints | PS/PT | 5. Finition des joints du mur en blocs de béton | 6 | 5.1 Finition correcte des joints du mur en blocs de béton | |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 6. Règles de santé et de sécurité du travail | 4 | 6.1 A porté de façon adéquate les vêtements et les articles de sécurité obligatoires dans l'atelier de briquetage-maçonnerie | |
| | | | | 6.2 A manipulé de façon sécuritaire, l'équipement, l'outillage et les matériaux utilisés | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

CODE : 261-197

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

SIGLE : KEB 183

TITRE DU COURS : 06 - POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 4 heures

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Deuxième partie | | | | | |
| Couper les matériaux | PS/PT | 7. Vérification de la coupe des briques | 4 | 7.1 Coupe droite et nette sur la face avant des briques | |
| Poser les briques à la ligne | PS | 8. Technique de pose des briques à la ligne | 10 | 8.1 Pose correcte des briques à la ligne | |
| | PT | 9. Vérification du mur en briques | 26 | 9.1 Rectilignité de l'assise de chaque rang du mur en briques | 8 |
| | | | | 9.2 Planéité de la surface du mur en briques | 6 |
| | | | | 9.3 Respect du modèle de pose | 6 |
| | | | | 9.4 Pose complète des briques | 6 |
| Tirer les joints | PT | 10. Vérification de la finition des joints sur le mur en briques | 6 | 10.1 Finition correcte des joints sur le mur en briques | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-197

TITRE DU COURS : **06 - POSE DE BLOCS ET DE BRIQUES À LA LIGNE** — SIGLE : KEB 183

COMPORTEMENT ATTENDU : Poser des blocs et des briques à la ligne — DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 11. Règles de santé et de sécurité du travail | 4 | 11.1 A porté de façon adéquate, tout le long de l'épreuve, les vêtements et les articles de sécurité obligatoires dans l'atelier de briquetage-maçonnerie<br><br>11.2 A manipulé, de façon sécuritaire, tout le long de l'épreuve, l'équipement, l'outillage et les matériaux utilisés | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT



TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES — SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | ÉVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P* ou C* |
|---|---|---|---|---|
| Préparer l'emplacement et le matériel | 5 | -- | Calculs et prise de mesures<br>Préparation du poste de travail<br>Manipulation des matériaux | P |
| Déterminer l'épaisseur des joints | 5 | 22 | Prise de la borne<br>Technique de jaugeage<br>Utilisation du ruban de briqueteur | P |
| Préparer le mortier | 5 | -- | Dosage des ingrédients<br>Gâchage du mortier | P |
| Bâtir les coins en blocs | 30 | 34 | Technique de montage des coins en blocs<br>Qualité du montage des coins en blocs | P |
| Bâtir les coins en briques | 30 | 29 | Technique de montage des coins en briques<br>Qualité du montage des coins en briques | P |

* P = Épreuve pratique  C = Épreuve de connaissances pratiques

## ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES — SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | ÉVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P* ou C* |
|---|---|---|---|---|
| Tirer les joints | 5 | 5 | Technique de finition des joints<br>Qualité de la finition des joints | P |
| Nettoyer l'ouvrage et remettre le lieu de travail en ordre | 5 | -- | Nettoyage de l'outillage<br>Rangement du poste de travail | P |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 10 | Utilisation de l'équipement de protection individuelle | P |

* P = Épreuve pratique  C = Épreuve de connaissances pratiques

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES

SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Première partie | | | | | |
| Déterminer l'épaisseur des joints | PS/PT | 1. Prise de la borne du coin extérieur en blocs de béton | 8 | 1.1 Équerrage correct du coin extérieur | |
| | PS/PT | 2. Traçage des joints verticaux | 3 | 2.1 Traçage correct des joints verticaux | |
| Bâtir les coins en blocs | PS/PT | 3. Vérification du coin extérieur en blocs de béton | 34 | 3.1 Respect de l'équerrage | 4 |
| | | | | 3.2 Respect de la hauteur des joints horizontaux | 4 |
| | | | | 3.3 Nivelage horizontal correct du coin extérieur | 4 |
| | | | | 3.4 Nivelage vertical correct du coin extérieur | 11 |
| | | | | 3.5 Planéité de la surface du coin extérieur | 11 |

* Stratégie d'évaluation : PS - PROCESSUS, PT - PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES — SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques — DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 4. Règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 4.1 A porté, tout le long de l'épreuve, de façon adéquate, des vêtements et des articles de sécurité en vigueur dans l'atelier de briquetage-maçonnerie | |
| | | | | 4.2 A manipulé de façon sécuritaire, tout le long de l'épreuve, les outils et les matériaux | |
| Deuxième partie | | | | | |
| Déterminer l'épaisseur des joints | PS/PT | 5. Prise de la borne du coin extérieur en briques | 6 | 5.1 Équerrage correct du coin extérieur à 90° | |
| | | | | 5.2 Respect de l'espace entre les deux murs | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES

SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Bâtir les coins en briques | PS/PT | 6. Traçage des joints verticaux | 5 | 6.1 Traçage correct des joints verticaux et horizontaux | |
| | PS/PT | 7. Vérification du coin extérieur en briques | 29 | 7.1 Respect de l'équerrage | 4 |
| | | | | 7.2 Respect de la hauteur des joints horizontaux | 3 |
| | | | | 7.3 Nivelage horizontal correct du coin extérieur | 3 |
| | | | | 7.4 Nivelage vertical correct du coin extérieur | 11 |
| | | | | 7.5 Planéité de la surface du coin extérieur | 8 |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-205

TITRE DU COURS : 07 - MONTAGE DE COINS EN BLOCS ET EN BRIQUES

SIGLE : KEB 184

COMPORTEMENT ATTENDU : Monter des coins en blocs et en briques

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| | PS/PT | 8. Vérification de la fimition des joints | 5 | 8.1 Finition correcte des joints sur le mur en briques | |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 9. Règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 9.1 A porté, tout le long de l'épreuve, de façon adéquate, des vêtements et des articles de sécurité en vigueur dans l'atelier de briquetage-maçonnerie<br><br>9.2 A manipulé de façon sécuritaire, tout le long de l'épreuve, les outils et les matériaux | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-245

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE — SIGLE : REC 181

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | EVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P* ou C* |
|---|---|---|---|---|
| Préparer les travaux | 10 | -- | Interprétation des plans<br>Préparation de l'aire de travail | P |
| Poser les cintres | 2 | 5 | Choix des matériaux<br>Traçage des pièces<br>Taillage des pièces<br>Mise en place des cintres | P |
| Tracer les joints pour des arches et des couronnes | 5 | 10 | Méthode de travail<br>Tracé | P |
| Tailler les éléments | 10 | 12 | Choix de l'outillage<br>Taillage | P |
| Poser les éléments | 35 | 55 | Mise en place des éléments | P |
| Poser les ancrages | 2 | -- | Choix des ancrages<br>Positionnement des ancrages | P |
| Finir les joints | 3 | -- | Choix du moment de finition<br>Qualité des joints | P |

* P = Épreuve pratique  C = Épreuve de connaissances pratiques

## ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

CODE : 261-245

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

SIGLE : KEC 151

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ELEMENTS DE MAÇONNERIE

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | EVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P° ou C° |
|---|---|---|---|---|
| Décintrer l'ouvrage | 2 | -- | Utilisation de l'outillage<br>Protection de l'ouvrage | P |
| Caractériser les méthodes de travail pour la construction de voûtes | 5 | -- | Méthodes de construction des voûtes<br>Ancrages des éléments | C |
| Installer les matériaux connexes dans les ouvrages de maçonnerie | 8 | -- | Méthodes d'installation | P |
| Fabriquer un mur décoratif | 8 | -- | Agencement des matériaux<br>Pose des éléments | P |
| Caractériser les méthodes de construction de murs insonorisants et de murs mitoyens | 2 | -- | Méthodes de construction de murs insonorisants et de murs mitoyens | C |
| Caractériser les techniques de pose d'éléments pour les murs d'étançonnement et les pavages | 3 | -- | Techniques de pose d'éléments pour les murs d'étançonnement et les pavages | C |
| Finir et nettoyer l'ouvrage | 5 | 5 | Méthodes de nettoyage<br>Propreté de l'ouvrage | P |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 5 | Utilisation de l'équipement de protection individuelle | P |

P - Épreuve pratique

C - Épreuve de connaissances pratiques

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-245

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE

SIGLE : KEC 181

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 6 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Poser les cintres | PT | 1. Mise en place du cintre dans l'ouverture | 5 | 1.1 Installation correcte du cintre dans l'ouverture | |
| | | | | 1.2 Nivellements corrects du cintre dans l'ouverture | |
| Tracer les joints pour des arches et des couronnes | PT | 2. Jaugeage des joints du mur et du premier rang de briques de l'arche | 18 | 2.1 Traçage précis des joints horizontaux du mur sur le lambrissage | 8 |
| | | | | 2.2 Traçage précis de la largeur des joints verticaux sur le cintre | 10 |
| Tailler les éléments | PS/PT | 3. Taillage des briques | 12 | 3.1 Coupe précise à la scie à maçonnerie des briques des culées | 6 |
| | | | | 3.2 Coupe précise à la scie à maçonnerie des briques au-dessus de l'arche | 6 |

* Stratégie d'évaluation : PS - PROCESSUS, PT - PRODUIT

FP9106

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : briquetage-maçonnerie — CODE : 261-245

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE — SIGLE : KEC 181

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie — DURÉE DE L'ÉPREUVE : 6 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Poser les éléments | PS/PT | 4. Mise en place des briques et des ancrages de l'ouvrage | 55 | 4.1 Pose correcte des briques des culées | 8 |
| | | | | 4.2 Pose correcte des deux rangs de briques de l'arche | 8 |
| | | | | 4.3 A respecté la séquence de pose des demi-briques de l'arche | 4 |
| | | | | 4.4 A manipulé correctement les demi-briques de l'arche lors de l'application du mortier et de la pose | 4 |
| | | | | 4.5 Pose correcte des briques taillées au-dessus de l'arche | 5 |
| | | | | 4.6 Fixation correcte des attaches murales aux montants de la charpente | 5 |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

FP9106

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-245

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE — SIGLE : KEC 181

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie — DURÉE DE L'ÉPREUVE: 6 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 4.7 Respect des normes d'espacement des attaches murales installées au mur | 5 |
| | | | | 4.8 Ouvrage complété selon le plan | 5 |
| | | | | 4.9 Planéité de la surface de l'ouvrage | 5 |
| | | | | 4.10 Respect de la borne du premier rang du mur à l'ensemble de l'ouvrage | 5 |
| | | | | 4.11 Respect du modèle de finition des joints | 4 |
| Finir et nettoyer l'ouvrage | PT | 5. Propreté de l'ouvrage | 5 | 5.1 Absence de résidus de mortier sur l'ouvrage | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE



TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

TITRE DU COURS : 11 - OUVRAGES COMPLEXES EN ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE

CODE : 261-245

COMPORTEMENT ATTENDU : Ériger des ouvrages complexes en éléments de maçonnerie

SIGLE : KEC 181

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 6 heures

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 6. Règles de santé et de sécurité du travail | 5 | 6.1 A manipulé de façon sécuritaire, tout le long de l'épreuve, la scie à maçonnerie et l'outillage<br><br>6.2 A porté l'équipement de protection individuelle nécessaire, tout le long de l'épreuve, dans l'atelier de briquetage-maçonnerie | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

## ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT



TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-286

TITRE DU COURS : 17 - PERFECTIONNEMENT DES GESTES DE BASE — SIGLE : REC 185

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer des travaux de maçonnerie en simulation de chantier

| OBJETS POSSIBLES | APPR. % | ÉVAL. % | ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES | P* ou C* |
|---|---|---|---|---|
| Poser les éléments de maçonnerie | 70 | 80 | Respect des angles et des dimensions<br>Montage des coins<br>Qualité de la pose<br>Rapidité d'exécution | P |
| Tirer les joints | 20 | 10 | Qualité des joints<br>Propreté de l'ouvrage | P |
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | 10 | 10 | Utilisation de l'équipement de protection individuelle<br>Utilisation sécuritaire de l'équipement et des outils | P |

* P = Épreuve pratique  C = Épreuve de connaissances pratiques

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE



TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie — CODE : 261-286

TITRE DU COURS : 17 - PERFECTIONNEMENT DES GESTES DE BASE — SIGLE : KEC 185

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer des travaux de maçonnerie en simulation de chantier — DURÉE DE L'ÉPREUVE : 5 h 30 min

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Poser les éléments de maçonnerie | PS/PT | 1. Respect des angles et des dimensions | 10 | 1.1 Conformité avec les données du plan | |
| | | 2. Montage des coins | 20 | 2.1 Bons nivelages | |
| | | 3. Qualité de la pose | 25 | 3.1 Pose d'aplomb et rectiligne | |
| | | | | 3.2 Planéité des surfaces | |
| | | | | 3.3 Respect de l'appareil de pose | |
| | | 4. Rapidité d'exécution | 25 | 4.1 A respecté le temps alloué (5 h 30) | |
| Tirer les joints | PS/PT | 5. Qualité des joints | 5 | 5.1 Joints bien remplis, lisses et réguliers | |
| | | 6. Propreté de l'ouvrage | 5 | 6.1 Absence de bavures et de taches | |

* Stratégie d'évaluation : PS - PROCESSUS, PT - PRODUIT

## TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME : Briquetage-maçonnerie

CODE : 261-286

TITRE DU COURS : 17 - PERFECTIONNEMENT DES GESTES DE BASE

SIGLE : KEC 155

COMPORTEMENT ATTENDU : Effectuer des travaux de maçonnerie en simulation de chantier

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 h 30 min

| OBJETS D'ÉVALUATION | STR.* | ASPECTS OBSERVABLES | POND. % | ÉLÉMENTS - CRITÈRES | POND. % |
|---|---|---|---|---|---|
| Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail | PS | 7. Utilisation de l'équipement de protection individuelle | 5 | 7.1 A porté continuellement l'équipement de protection individuelle | |
| | | 8. Utilisation sécuritaire de l'équipement et des outils | 5 | 8.1 A suivi les mesures de sécurité appropriées à chaque outil ou équipement | |

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT